

Conseil scientifique

Formation restreinte – Séance exceptionnelle

Mardi 18 octobre, 15h00-16h30

Présents : Louis Assier Andrieu, Frédéric Audren, Manlio Cinalli, Jean-Marie Donegani, Sophie Dubuisson-Quellier, Sabine Dullin, Gilles Favarel-Garrigues, Martial Foucault, Pierre François, Olivier Godechot, Florence Haegel, Marc Lazar, Christine Musselin, Pap Ndiaye, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Jean-Marc Robin, Paul-André Rosental, Kathy Rousselet, Mirna Safi, Cornelia Woll.

Excusés : Olivier Borraz (donne procuration à Sophie Dubuisson Quellier), Alain Dieckhoff (donne procuration à Jean-Marie Donegani), Emeric Henry (donne procuration à Jean-Marc Robin), Bruno Latour, Laurent Lesnard, Frédéric Mion, Marco Oberti (donne procuration à Mirna Safi pour le vote pour lequel son dossier n'est pas concerné), Xavier Ragot.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission à la direction scientifique

Laurence Francisco, responsable du pôle académique à la direction des ressources humaines

Michel Gardette, directeur délégué de Sciences Po

Proposition d'avancement des enseignants-chercheurs pour l'avancement local de grade, campagne 2016

Marc Lazar rappelle que cette séance exceptionnelle du Conseil scientifique fait suite à la séance du 26 septembre 2016, au cours de laquelle il n'a pas été possible, faute de temps, de traiter ce point à l'ordre du jour.

Il rappelle également que ne sont présents que les membres du Conseil scientifique de rang A et que la procédure a été présentée au Conseil scientifique du 5 juillet 2016. Celle-ci a consisté à ce que la direction scientifique demande, pour chaque discipline concernée, à un rapporteur interne et un rapporteur externe anonymes d'effectuer une évaluation des dossiers de candidature à une promotion locale. Les directeurs de département vont être invités à présenter les dossiers, en un temps limité (4 minutes par dossier), en précisant le contenu de l'avis des rapporteurs et en indiquant éventuellement le classement que certains rapporteurs ont réalisé.

Marc Lazar rappelle également les conditions du vote : des bulletins où figure le nom des 5 candidats par grade seront distribués ; les membres devront rayer au moins 3 noms.

Marc Lazar rappelle enfin l'absolue nécessité de respecter la confidentialité de l'ensemble des propos qui seront tenus lors de cette séance.

Il passe ensuite la parole aux directeurs de département, qui présentent par ordre alphabétique le dossier des 5 candidats à la promotion au grade de professeur des universités, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon :

Pap Ndiaye présente successivement les dossiers de Gerd Rainer Horn et d'Emmanuelle Loyer.

Pierre François présente le dossier de Marco Oberti.

Sébastien Pimont présente successivement les dossiers de Guillaume Tusseau et Mikhaïl Xifaras.

Des informations complémentaires sont échangées entre les membres, avant de passer au vote.

Marc Lazar précise qu'afin de ne pas influencer le second vote, les résultats du premier vote seront proclamés en fin de séance.

Il passe ensuite la parole aux directeurs de département, qui présentent par ordre alphabétique le dossier des 5 candidats à la promotion au grade de professeur des universités, classe exceptionnelle, 2^{ème} échelon :

Kathy Rousselet présente successivement les dossiers de Richard Balme et Renaud Dehousse.

Pap Ndiaye présente le dossier de Jean-Pierre Filiu.

Kathy Rousselet présente le dossier de Frédéric Gros.

Sébastien Pimont présente le dossier de Christophe Jamin.

Une discussion s'engage sur les critères d'évaluation des dossiers par les rapporteurs. Christine Musselin indique qu'elle a demandé aux rapporteurs de se prononcer sur les quatre thématiques principales que sont l'activité scientifique, l'activité pédagogique, l'implication dans la vie institutionnelle ou la vie de la discipline, la valorisation. Elle précise qu'en l'absence de réflexion collective (réflexion par ailleurs programmée et à l'ordre du jour pour les départements), elle n'a pas donné aux rapporteurs d'éléments de pondération entre ces thématiques.

Des informations complémentaires sont échangées entre les membres, avant de passer au vote.

Les résultats du vote sont les suivants :

Concernant la promotion au grade de professeur des universités, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, sont promus, par ordre alphabétique :

- Gerd Rainer Horn
- Marco Oberti.

Concernant la promotion au grade de professeur des universités, classe exceptionnelle, 1^{er} échelon, sont promus, par ordre alphabétique :

- Renaud Dehousse
- Christophe Jamin.